



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE DE PORTO-NOVO

ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE PORTO-NOVO

DOMAINE : SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE LA
FORMATION

MENTION : Professorat de l'Enseignement Secondaire du
Français

GRADE : BAPES/Licence

MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

SUJET :

*La lecture comme solution à
l'amélioration du niveau des
apprenants en langue française*

Réalisé et soutenu par :

KAI Ahouangonou Josué

Sous la direction de :

M. OROU BAGOU Gabriel

Maître-Assistant des
Universités en Lettres, Langue,
Sciences Humaines (C.A.M.E.S.)

SUJET

*La lecture comme solution à
l'amélioration du niveau des
apprenants en langue française.*

DEDICACE

A

Mes chers parents Joseph KAI

&

Eugénie TAKOLODJOU

REMERCIEMENTS

Que tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce travail trouvent ici l'expression de mes profondes gratitude et reconnaissances. Je voudrais, à titre personnel, remercier ;

- tous mes formateurs du primaire, du collège et de l'ENS spécialement M. Gabriel OROU-BAGOU, mon directeur de mémoire, d'avoir été pour moi, plus qu'un parent, pour son sens d'humilité et d'attention ;

- M. Anselme KAI, Mme ZOSSOU Corine Ella, M. Delluc HOUNMENO, M. André TOMASSE, le Prince Belmus DJIDOSI, Mme Célestine AMEDJRANA, M. Steeven CHACHA, Mme Déborah DOSSA et M. Jean D. DOSSA pour leurs soutiens de tous les jours ;

- les membres de la Communauté Fraternelle Emmanuel et ceux de l'Organe de presse Normalien " L'Educat'Heure" que j'ai eu le mérite de diriger ;

- tous mes collègues de la promotion 2015-2016 de Lettres Modernes de l'ENS ; fleuve d'une même source où jaillissent les beaux rayons du soleil et de splendides éclats de la lune.

DEFINITION DES SIGLES ET ABREVIATIONS

APC : Approches Par les Compétences

CAEB : Conseil des Activités Educatives du Bénin

CEG : Collège d'Enseignement Général

CFPEEN : Centre de Formation des Personnels d'Encadrement de l'Education Nationale

CIPB : Conseil des Investisseurs Privés au Bénin

CNE : Conseil National de l'Education

CNPMS: Centre National de Production des Manuels Scolaires

ENS : Ecole Normale Supérieure

IFLA : Fédération Internationale des Associations de bibliothécaires et des bibliothèques

INFRE : Institut National pour la Formation et la Recherche en Education

Qtier : Quartier

UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation (Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture)

SOMMAIRE

Sujet.....	I
Dédicace.....	II
Remerciements.....	III
Définition des Sigles et Abréviations.....	IV
Sommaire.....	V
Résumé.....	1
Introduction.....	2
CHAPITRE 1 : Cadre théorique et méthodologique de la recherche	3
Section 1 : Cadre théorique de la recherche.....	4
Section 2 : Objectifs, hypothèses et clarification conceptuelle.....	7
Section 3 : Cadre méthodologique de la recherche.....	12
CHAPITRE 2: Présentation, analyse et interprétation des résultats d'enquêtes puis situation des responsabilités.....	19
Section 1 : Présentation, analyse, interprétation des résultats et vérification des hypothèses.....	20
Section 2 : Situation des responsabilités.....	26
CHAPITRE 3 : Proposition d'approches de solution et autres suggestions.....	31
Section 1: l'insertion des heures de lecture dans le programme	

d'enseignement scolaire et propositions de méthodes pour la mise en œuvre	32
Section 2: Autres suggestions.....	38
Conclusion.....	43
Références bibliographiques.....	44
Annexe.....	45

RESUME

Quand la société est malade, il faut interroger l'Education. Elle est le gage du développement. Ainsi, on ne peut pas parler de l'éducation sans porter un regard sur l'Ecole. Au Bénin, mis à part son statut, le français est la langue de communication et de transmission des connaissances dans les écoles. Sur les 100% des disciplines enseignées, 95% sont enseignées en français. Cela prouve l'importance de cette langue. Mais, depuis quelques années, on constate une chute non négligeable du niveau des apprenants en français. Nos contacts de tous les jours, les différents résultats catastrophiques aux examens scolaires surtout ceux de ces dernières années scolaires en témoignent. Nombre d'apprenants de nos lycées et collèges ont du mal à faire bon usage de la langue française. Les copies des compositions sont émaillées d'erreurs. Les multiples cris de détresse des enseignants et inspecteurs en témoignent. Ainsi, nous avons remarqué que les apprenants qui s'adonnent le plus à la lecture de bons livres manient sans beaucoup de peines la langue française. Cette observation nous amène à nous interroger sur l'utilité de la lecture. En effet, nous avons formulé des hypothèses allant dans le sens d'identifier les raisons pour lesquelles la langue française perd sa grammaire dans le rang des apprenants. Nous avons aussi fait l'état des lieux de quelques bibliothèques scolaires. La vérification des différentes hypothèses émises nous a permis de relever les causes de cet état de choses puis de situer les responsabilités. Une fois les responsabilités situées, nous avons essayé de proposer une solution principale qui porte sur la lecture en tant qu'activité et non compétence disciplinaire et d'autres propositions allant dans la direction de l'enseignement du français. Dans un premier temps, nous avons défini des heures de lecture surveillée et suivie aux apprenants. Ensuite, elles (les séances de lecture) seront dirigées par des bibliothécaires-documentalistes de formation ayant le profil d'enseignants de français. Enfin, pour pallier à ce problème, nous n'avons pas manqué de faire d'autres suggestions à l'endroit des apprenants, des enseignants, des parents d'élèves et des acteurs du système éducatif.

INTRODUCTION

Le mieux-être d'une nation réside dans l'éducation que reçoivent les filles et fils de cette dernière. Ainsi, après la maison, l'école est le meilleur milieu le plus propice où l'enfant acquiert de connaissances multiples des choses de la vie. En effet, pour acquérir ces notions, l'enfant est censé maîtriser la langue de transmission de ses connaissances d'où la nécessité du bon usage de celle-ci. Au Bénin, le français est la première langue de transmission de connaissances dans les écoles. Mais, force est de constater avec amertume que le niveau langagier des apprenants perd à petit coup son état pour laisser place à des énormités. Tout ceci est dû à de nombreux problèmes dont le délaissement et la désaffection de la lecture. Comme s'interroge le psychopédagogue Célestin F. NEKPO à propos de l'usage du français, on peut nous mettre dans cette même lancée pour demander " **Comment parlons-nous Français ?** ". Ce constat s'avère important et l'on doit penser à comment faire pour panser ces plaies. Nombreux sont ceux qui s'interrogent sur le désintérêt des apprenants pour la lecture. "Les apprenants ne lisent plus !", "ils sont incapables de mener une discussion en français pendant une minute !", même dans leur propre langue maternelle. Aujourd'hui, nous assistons à des phénomènes excédents, qui conduisent les apprenants à la dérive. La grammaire française est galvaudée. Tout ceci, parce que les apprenants ne boivent plus à la source des connaissances livresques. On assiste à une désaffection totale des apprenants pour la lecture de bons livres. Et les résultats sont là, bien visibles. Quelles sont alors les véritables causes de ce problème ? Comment les résoudre ? Et par quels moyens ? Ce sont les grands axes sur lesquels repose notre travail.

CHAPITRE 1 :

CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

SECTION 1 : CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE

1.1. Problématique et état de la question

1.1.1. Problématique

Tout apprentissage nécessite une communication. Cette communication ne peut se faire pour des personnes bien portantes que dans une langue. Ainsi au Bénin c'est la langue française, héritage du passage du colonisateur, qui est utilisée comme langue de communication et d'enseignement dans les écoles. Elle est à la première loge. On constate un déclin qui prend une allure de déraillement au niveau de sa maîtrise ; ce qui a de répercussions sur tout le système éducatif. Le problème est devenu un secret de polichinelle surtout au niveau des trois ordres d'enseignement, maternel-primaire, secondaire et supérieur du système scolaire. Au secondaire, l'enseignement en général a pour mission "d'assurer à l'élève une formation générale de qualité, de lui faire acquérir le savoir, le savoir-faire, le savoir-être de manière à développer chez lui les aptitudes physiques et manuelles, la curiosité, le sens de l'observation, le raisonnement logique et l'esprit de recherche et enfin de le préparer à affronter avec succès les examens de cet ordre d'enseignement".(Ministère de l'Education Nationale 1990, *Acte des états généraux de l'éducation*, Porto-Novo, imp. CNPMS).Or, pour être effective, la langue française doit être dignement à la première loge. Ainsi, la langue française, langue de transmission, perd à grande course sa teinture. La majorité des élèves ont de difficultés tant à l'écrit qu'à l'oral à faire bon usage de cette langue parce qu'ils ne prennent plus conscience de sa nécessité. Et les constats sont énormes :

- les enfants dont les parents sont des lettrés s'expriment mieux en français que ceux dont les parents sont des analphabètes ;
- les parents lettrés achètent plus de livres à leurs enfants que ceux analphabètes ;
- certains parents mélangent le français et la langue maternelle pour parler à leurs enfants ;
- plusieurs enseignants dont les disciplines s'enseignent en français, égratignent pour la plupart du temps cette langue dans leur parler et écrit ;
- nombreux sont les apprenants qui privilégient l'usage des NTIC au détriment des livres pour améliorer leur niveau en français ;
- les enseignants de français sont mal formés ;
- l'enseignement du français manque de visibilité ;
- un manque crucial se remarque pour la promotion de la lecture.

Ces divers constats nous ont amené à nous poser maintes questions dont le point focal se résume comme suit :

Comment la lecture de bons livres pourrait constituer une des solutions à l'amélioration du niveau des apprenants en langue française ? Cette interrogation est la charpente de notre travail.

1.1.2. Etat de la question

Nous ne sommes pas la première personne à vouloir travailler sur ce sujet de recherche et, nous ne serons pas la dernière. D'autres personnes avaient déjà abondé dans ce sens et les fruits de leur travail constituent pour nous des pistes d'orientation. Nos diverses recherches de documentations nous ont permis d'entrer en contact de certains ouvrages, mémoires et autres documents que nous avons jugé utiles. Parmi ceux-ci, nous nous sommes inspirés de certains pour rendre effectif notre travail.

Le mémoire de fin de formation pour l'obtention du CAPES en Lettres Modernes de Mme Rachidatou SEYDOU est celui que nous avons eu dans un premier temps. Son travail est intitulé *Internet et désaffection du livre chez les élèves du CEG d'Abomey-Calavi*, soutenu en 2005, 70 pages. Dans ce travail, Mme SEYDOU Rachidatou montre l'impact du mauvais usage des NTIC sur le rendement scolaire des apprenants. Elle explique comment les apprenants priorisent l'internet au détriment des livres. Ils passent le maximum de leur temps dans les cybercafés implantés un peu partout dans les villes en disant qu'ils font des recherches. Pour eux, la recherche sur l'internet est plus efficace et leur offre plus de variétés de connaissances et de divertissements que la lecture de bons livres. Nous trouvons ce travail nécessaire, parce qu'il nous présente un aspect du délaissement de la lecture par les apprenants.

Le second mémoire que nous avons consulté est le produit de recherche de M. TOUGAN C. Cyprien soutenu en 1999 et qui est intitulé *Le goût pour la lecture: la disposition pour y parvenir (63p.)*, rapport de fin de formation, CFPEEN, Porto-Novo. Dans ce travail, il a fait ressortir quelques raisons pour lesquelles les apprenants ne s'adonnent plus à la lecture. Et enfin, il a proposé quelques solutions pouvant permettre de motiver et d'inciter les élèves à la lecture. La différence entre son travail et notre sujet se trouve au niveau des méthodes proposées.

D'autres ouvrages généraux ont attiré notre attention en dehors des mémoires consultés. Il s'agit entre autre de :

- *La crise de l'éducation*, Editions AKPAGNON (Edition augmentée) de M. Yves-Emmanuel DOGBE, 1979, 179p. La présente étude a été réalisée en 1970 dans le cadre de l'Année Internationale de l'Education et soumise à l'UNESCO à Paris. L'ouvrage de façon générale traite de l'éducation que l'auteur considère comme le pilier essentiel sur lequel repose toute société. Le chapitre 3 de ce travail qui porte sur la langue française en Afrique est la partie qui a attiré notre attention. Dans ce chapitre, l'auteur a fait un développement sur la

revalorisation et la restitution de nos langues locales. Après, il s'est accroché aux mesures par lesquelles l'on pourrait redonner à la langue française sa place. Ainsi, il propose le recours à la phonétique, à la grammaire et suggère quelques méthodes pédagogiques auxquelles les enseignants en général doivent recourir.

En effet, un autre ouvrage qui nous a aidé est celui du psychopédagogue Célestin F. NEKPO qui a pour titre interrogatif *Comment parlons-nous français ?* (CNPMS, Porto-Novo, 2013, 351p, 2^e Edition revue, corrigée et augmentée, Collection *le français pour tous*) Faisons ce que nous faisons depuis toujours, et faisons-le bien ! Tel est le credo de l'auteur de ce chef d'œuvre. L'auteur a fait un diagnostic de l'usage des incorrections fréquentes que l'on rencontre quotidiennement. Il propose quelques pistes de solutions pour redorer l'image de cette langue en mettant en relief la grammaire française.

Enfin, le dernier ouvrage qui nous a édifié est celui du rapport des Actes du Séminaire IFLA / UNESCO de Leipzig, RDA, intitulé *Les enfants, les jeunes et les bibliothèques dans les pays en développement* (10-15 août 1981, publications 28, Edité par Geneviève Patte en 1984). Dans ce rapport, il a été question de l'importance des bibliothèques pour enfants dans les pays en voie de développement. Un accent particulier est mis sur le rôle que jouent ces bibliothèques dans l'évolution de la vie intellectuelle des enfants et dans la promotion des valeurs locales de chaque territoire où se trouvent ces centres de culture et de loisirs.

Tous ces ouvrages et mémoires consultés traitent de la question de la langue française mais aucun d'entre eux n'a proposé de définir des heures de lecture aux apprenants. Notre étude aborde cet aspect.

SECTION 2 : OBJECTIFS, HYPOTHESES ET CLARIFICATION CONCEPTUELLE

2.1. Objectif de l'étude

Notre travail de recherche a deux grands buts précis à atteindre : le premier concerne l'objectif général et le second concerne les objectifs spécifiques.

2.1.1. Objectif général

L'objectif principal visé par ce travail de recherche est de proposer et de définir des heures de lecture à la bibliothèque scolaire aux apprenants puis de décliner le profil de l'encadreur. Ceci permettra à tous d'être au contact des livres. Ainsi, l'on peut par ce moyen résoudre le problème de la désaffection, faciliter la tâche aux enseignants à améliorer le niveau des apprenants en langue française.

2.1.2. Objectifs spécifiques

Notre travail de recherche s'articule autour des points suivants :

- faire l'état des lieux de quelques bibliothèques scolaires ;
- définir des heures de lecture en plus des méthodes d'incitation et de motivation à utiliser par les bibliothécaires-enseignants pour la mise en œuvre ;
- définir le profil des bibliothécaires pouvant faire ce travail ;
- proposer des stratégies d'évaluation des apprenants pour ces séances de lecture ;
- faire d'autres propositions pouvant aider à améliorer le niveau des apprenants en langue française.

2.2. Hypothèses

Nos moments de stage d'observation et de qualification nous ont permis de constater avec regret que beaucoup d'élèves ont de difficultés à manier correctement la langue de Molière. Et la plupart de ceux qui s'en sortent, sont ceux qui aiment boire à la source, c'est-à-dire ceux qui aiment la lecture. Ce constat nous a amené à formuler une hypothèse générale allant dans ce sens.

2.2.1. Hypothèse générale

Il est récurrent d'observer que beaucoup d'apprenants aussi bien que certains enseignants délaissent la lecture. Le résultat est que la langue française en souffre. Dans un premier temps, le programme scolaire n'a pas pu définir un temps consacré à la lecture pour les apprenants. Dans un second temps, les outils et infrastructures pédagogiques (bibliothèques scolaires, les livres nécessaires) appropriés n'existent pas ou existent mal. Cette hypothèse se décline en hypothèses spécifiques que nous allons mieux expliciter dans la suite du travail.

2.2.2. Hypothèses spécifiques

Les hypothèses qui sont les lignes-forces autour desquelles s'articule notre recherche, sont les suivantes :

- les apprenants, malgré les méthodes de motivation et d'incitation dont font preuve certains enseignants, n'aiment pas lire les livres. Ce désintérêt des apprenants pour la lecture des livres est lié à plusieurs raisons ;
- Il n'y a pas dans le calendrier scolaire un temps consacré rigoureusement à la lecture dans les bibliothèques scolaires ;
- Il y a manque de bibliothèques scolaires, de personnel qualifié et de documents nécessaires pouvant répondre aux attentes des apprenants ;
- Les apprenants préfèrent l'usage des NTIC pour perfectionner leur niveau en français que de lire de bons livres ;
- Le faible niveau des apprenants en langue française à d'autres causes : au niveau des enseignants, des acteurs du système éducatif et des parents.

2.3. Clarification conceptuelle

La phrase n'a de sens que lorsque chacun des éléments qui la constituent est compris du grand public. C'est pourquoi, nous avons jugé nécessaire de faire la

clarification terminologique de quelques concepts phares présents dans notre sujet de recherche. Ces termes sont les suivants :

- **La lecture** : du latin médiéval « lectura » qui signifie « action de lire ». Selon le dictionnaire Le Petit Robert 2012, « la lecture est une action matérielle de lire, de déchiffrer ce qui est écrit. On parle de lecture d'un texte, de lecture silencieuse, etc. Dans un second sens, la lecture est l'action de lire, de prendre connaissance du contenu d'un écrit. C'est le fait de savoir lire, l'art de lire selon son cinquième sens. Se référant donc à cette définition, on comprend que la lecture est l'action de lire pour sa propre instruction. Dans le cadre de notre sujet, cette lecture dont il est question, concerne celle de bons livres écrits en langue française, pouvant instruire les élèves. Si l'on considère que la lecture est une solution, que peut-on retenir du terme « solution » ?
- **solution** : nom féminin, apparu dans la langue française au début du 13^{ème} siècle. Selon le dictionnaire Le Petit Robert 2012, c'est une opération mentale qui, en substituant une pluralité analysable à un ensemble complexe d'éléments entremêlés, parvient à surmonter une difficulté, à résoudre une question, un problème théorique ou pratique. C'est également l'ensemble de décisions et d'actes qui peuvent résoudre une difficulté. Aussi, ce mot a-t-il d'autres sens dans le domaine de la chimie, juridique, et celui des mathématiques. Mais c'est son premier sens qui nous intéresse. Alors nous pouvons comprendre, en ce qui nous concerne, que la solution est la résolution d'un problème. La lecture étant cette solution pouvant permettre d'améliorer le problème du faible niveau des apprenants en langue française. Que peut-on retenir alors du terme « amélioration » ?
- **amélioration** : nom féminin, de l'ancien français « ameillorer », dérivé du latin « melior » qui signifie « meilleur » avec le suffixe -action. Le

dictionnaire Le Petit Robert 2012, le définit comme “ l'action d'améliorer, de rendre plus meilleur, de changer en mieux. C'est aussi le fait de devenir plus meilleur, plus satisfaisant. Nous pouvons retenir alors que l' « amélioration » est une action de prendre quelque chose pour le transformer en le rendant plus meilleur. Dans le cadre de notre étude, il s'agira de chercher à rendre plus meilleur le niveau de langue des élèves en français. Qu'en est-il alors du terme « niveau » ?

- **niveau** : paru dans la langue française au milieu du 14^{ème} siècle et du mot latin « libella » qui a le sens de « balance ». L'ancienne forme a donné le mot « level » en Anglais qui signifie « niveau ».

“Echelon atteint par une grandeur, par rapport à une base de référence relative à cette grandeur. De plus, c'est la valeur intellectuelle ou artistique. En linguistique, on parle de niveau de langue qui est le caractère que la langue présente selon le milieu de la personne et la situation de communication.” Définition venant du dictionnaire le Petit Robert 2012. Des explications précédentes, retenons qu'il est question du degré de connaissance dont disposent les élèves en langue française, leur niveau de langue à l'écrit ainsi qu'à l'oral. Si l'on désigne le terme apprenant à la place d'élève, qu'est-ce qu'on peut retenir de ce terme ?

- **apprenants** : nom masculin, apparu dans la langue française au milieu du 20^{ème} siècle, il désigne une personne qui apprend et suit un enseignement, selon le dico Le Petit Robert 2012. Ensuite, c'est un néologisme du domaine de la didactique, à travers lequel on indique toute personne qui apprend. Nous désignons par ce terme, l'ensemble des élèves des lycées et collèges sur qui porte notre étude.
- **langue française** : la langue est un nom féminin, apparu dans la langue française à la fin du 10^{ème} siècle et du latin *lingua* qui signifie « langue » en français.

Dans le domaine de la linguistique, la langue est une application concrète de la communication circonscrite historiquement ou géographiquement. Il s'agit d'un système propre à un groupe : peuple, pays, région, milieu.

La langue française est celle parlée en tant que langue maternelle en France, dans quelques pays de civilisation analogue. Elle est également une matière enseignée. Dans le cadre de notre étude, la langue française est la langue de transmission de connaissances et d'apprentissage au sein de l'Ecole béninoise.

En résumé, quand on parle de la lecture comme solution à l'amélioration du niveau des apprenants en langue française, cela nous amènera à faire ressortir l'importance de la lecture, les méthodes adéquates qui constituent les centres de sortie de cette mise en œuvre.

SECTION 3: CADRE METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

3.1. Types et but de la recherche

Pour mieux nous en sortir dans notre travail, nous avons utilisé certains types et certaines formes de recherches. Au nombre de ceux-ci, nous pouvons faire mention de la recherche documentaire et celle empirique. Ces deux types de recherches ont en commun un but bien déterminé.

3.1.1. Recherche documentaire

Elle généralise l'ensemble des ouvrages qui portent sur le thème de notre travail. Ainsi, nos recherches nous ont amené à faire diligence vers de nombreux centres de documentation comme l'Institut Français et le centre de documentation de l'Institut Jean Paul 2 à Cotonou, la bibliothèque nationale, l'INFRE et la « mémoithèque » de l'ENS de Porto-Novo. Nous avons feuilleté

des ouvrages pédagogiques de références, des publications d'articles dans les revues scientifiques ainsi que des mémoires de fin de formation qui traitent de notre sujet de recherche. Les différents documents consultés nous ont aidés à avoir une idée de plus de ce qui nous revenait à faire et de l'orientation que nous pouvons donner à notre travail. De manière générale, cette documentation nous a édifiés et permis de mieux comprendre les avantages de la lecture de bons livres dans la compréhension d'une langue, spécialement celle française. Elle nous a permis également de cerner l'importance des bibliothèques scolaires et publiques dans le fonctionnement de l'école en général.

3.1.2. Recherche empirique ou expérimentale

Les réalités quotidiennes de vie, les échanges avec les apprenants, les informations que nous suivons sur les ondes, nos observations pendant les périodes des stages et enfin, nos enquêtes et entretiens du côté des élèves, enseignants, et autres acteurs de la vie scolaire. Tous ces facteurs déterminants nous ont permis de mener à bien notre réflexion face à notre étude de recherche. Grâce à ces éléments, nous pouvons confirmer ou infirmer les hypothèses que nous avons préalablement émises.

3.1.3. But de la recherche

Le principal but de notre étude de recherche est de relever les différents éléments auxquels les scolaires profitent pour délaisser la lecture. Ensuite, nous nous sommes aussi fixés pour but de faire l'état des lieux de quelques bibliothèques scolaires. Enfin, nous allons comme proposition définir des heures de lecture suivie à la bibliothèque scolaire pour les apprenants tout en déclinant le profil de l'encadreur (bibliothécaire) et proposer quelques méthodes pour la mise en œuvre.

3.2. Cadre physique de la recherche et outils

Nous présentons à ce niveau les différentes écoles ciblées dans le but de notre recherche. D'abord, nous ferons la présentation de ces écoles. Ensuite, nous ferons l'état des lieux et enfin nous allons donner une idée de la population cible.

3.2.1. Présentation de quelques lycées et collèges, état des lieux et population cible

a- Présentation de quelques lycées et collèges et état des lieux des bibliothèques scolaires.

L'étude que nous allons faire à ce niveau, n'est celle que font beaucoup de personnes en général. Ceci étant, nous aurons à donner la liste de quelques établissements scolaires publics que nous avons ciblés.

Ces établissements sont au nombre de dix et se situent tous dans la ville de Porto-Novo. Le tableau que voici, présente en trois colonnes, la première consacrée à la liste de ces établissements, la deuxième à leur localités respectives et la dernière entrée donne une idée de la présence ou non de bibliothèques scolaires, et si elles fonctionnent ou pas.

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES	LOCALITE	BIBLIOTHEQUES SCOLAIRES
- CEG de Koutongbé	2ième arrondissement Qtier Koutongbé	Bibliothèque fonctionnelle
- CEG de Djègan-Kpèvi	4ième arrondissement Qtier Djègan-Kpèvi	Bibliothèque fonctionnelle
- CEG d'Application	3ième arrondissement Qtier Avakpa Kpodji	Absence de Bibliothèque
- CEG d'Anavié	4ième arrondissement Qtier Anavié	Bibliothèque non fonctionnelle
- CEG Bio Guerra	3ième arrondissement Qtier Oganla Nord	Bibliothèque fonctionnelle
- CEG de Djassin	3ième arrondissement Qtier Djassin	Bibliothèque non fonctionnelle
- CEG d'Agbokou	2ième arrondissement Qtier Agbokou	Bibliothèque fonctionnelle
- CEG les cocotiers	5ième arrondissement Qtier Tokpota	Absence de Bibliothèque
- Lycée de jeunes filles Toffa 1^{er}	2ième arrondissement Qtier Kandévié Radio Hokon	Bibliothèque fonctionnelle
- Lycée Béhanzin	3ième arrondissement Qtier Avakpa Kpodji	Bibliothèque non fonctionnelle

Avant de faire l'état des lieux de ces bibliothèques, nous allons définir d'abord ce que nous entendons par bibliothèque scolaire.

Selon le Grand dictionnaire terminologique (en ligne), la bibliothèque scolaire se définit comme :

« un espace destiné d'un établissement d'enseignement de niveau primaire ou secondaire, spécialement conçu ou adapté en vue de l'étude et de la lecture ainsi que la conservation, l'utilisation et l'administration d'un ensemble de documents et de moyens pédagogiques et didactiques appropriés, mis à la disposition permanente des élèves, du personnel enseignant et du personnel administratif de cet établissement ». De cette définition, nous comprenons que la bibliothèque scolaire est un lieu de documentation qui s'offre à tous les acteurs du monde éducatif, spécialement les élèves, les enseignants et le personnel administratif. Quel est alors l'état des bibliothèques scolaires que nous venons de cibler ? D'abord, les infrastructures de ces bibliothèques ne sont pas adéquates. L'intérieur n'offre pas un aspect attirant, non aéré avec une luminosité faible. Ensuite, on retrouve de vieux livres poussiéreux, qui sont entassés là depuis un bon temps sans être peut être touchés. Pire encore, il n'y a dans aucune de ces soi-disant bibliothèques, un ou une bibliothécaire de formation. Ce constat ne date pas d'aujourd'hui. Les quelques livres qui y figurent, sont pour la plupart offerts par des donateurs de bonne volonté. Ce qui prouve que le pouvoir public est totalement absent à ce niveau. Certes, quelques bibliothèques scolaires existent mais elles existent mal. En effet, l'importance des bibliothèques n'est plus à démontrer aujourd'hui. Tant leur contribution pour la formation intellectuelle est indéniable. Mais force est de constater que les écoliers, élèves et étudiants béninois ne disposent pas de véritables centres de documentation pour leur formation intellectuelle. Que ce soit au primaire, au secondaire ou à l'université, le constat est le même : les bibliothèques constituent le parent pauvre de tout le système éducatif, car ce sont elles qui reçoivent le moins de soins ; on se soucie d'elles à peine. Dans les établissements primaires et secondaires le problème se pose avec plus d'acuité. Ce qui de fait n'encourage pas les rarissimes élèves et enseignants qui s'y rendent.

Cependant, retenons que sur les dix établissements scolaires ciblés, seuls quatre parmi eux disposent de bibliothèques scolaires fonctionnelles, deux en ont mais elles ne fonctionnent pas et puis les quatre autres, n'en ont pas. Les quelques hasardeuses bibliothèques que l'on retrouve dans ces établissements sont vieillissantes et se trouvent dans des états pitoyables avec l'inexistence d'un quelconque plan de classement dans les documents. Enfin, dans cette ville de Porto-Novo se trouvent des centres de documentations comme les bibliothèques

du CAEB et la Bibliothèque Nationale du Bénin. Notons que les deux bibliothèques du CAEB répondent aux attentes des scolaires. Mais la Bibliothèque Nationale, elle autre ne donne même pas l'envie d'y fréquenter. Dans cette bibliothèque, rien n'est actualisé, les livres, les salles de lecture. Aussi, n'y a-t-il pas un programme des activités littéraires digne du nom. Il n'y a même pas un groupe électrogène qui puisse alimenter ce lieu de documentation. Une fois le courant coupé, les lecteurs sont obligés de sortir des salles de lecture.

b- Population cible

Pour mener à bien un travail scientifique, le bon sens recommande de toucher la couche de personnes concernées. Ainsi, pour ce qui nous concerne, nos enquêtes et questionnaires ont pris la tangente des élèves, enseignants, bibliothécaires et parents d'élèves. Sachant qu'ils détiennent les résultats attendus, nous n'avons ménagé aucun effort pour nous adresser à eux. Par cette démarche, nous pouvons situer les responsabilités du fait que, les apprenants ont une désaffection à un taux élevé pour la lecture de part leurs recommandations pour proposer quelques pistes de solutions.

3.2.2. Techniques et instruments de recherche

Considérant le type de population ciblée, les élèves, les enseignants, les bibliothécaires et parents d'élèves, les techniques et instruments de recherche utilisés ne sont que ceux que recommande une étude scientifique. Ainsi, nos questionnaires adressés aux apprenants et enseignants, les entretiens d'échanges menés avec les parents et bibliothécaires, sont les techniques que nous avons utilisées. Notre téléphone portable ainsi que notre cahier de prise de note, sont les instruments qui nous ont servi au cours de nos entretiens. Par le biais de ces moyens et instruments de recherche, nous avons pu recueillir les informations nécessaires qui concourent à la fiabilité de notre étude de recherche. Ces informations recueillies, subiront une analyse dans la suite de notre travail.

3.2.3. Méthode d'analyse et de traitement des données

Dans le but de faire une étude digne du nom, nous aurons à analyser et traiter les différentes informations qui sont les fruits de nos questionnaires et entretiens. Pour ce faire, certaines démarches nous seront utiles. Deux tableaux portant le résultat des questionnaires, un premier de la part des élèves et un second de la part des enseignants, seront analysés et traités. De ces résultats, nous ferons une étude minutieuse (présentation, analyse, interprétation des résultats et vérification des hypothèses) tout en profitant de l'occasion pour situer les responsabilités. Enfin, nous proposerons quelques pistes de solutions.

CHAPITRE 2:

**PRESENTATION, ANALYSE ET
INTERPRETATION DES
RESULTATS D'ENQUETES PUIS
SITUATION DES
RESPONSABILITES**

CHAPITRE 2 : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS D'ENQUETES PUIS SITUATION DES RESPONSABILITES

Section 1 : Présentation, analyse, interprétation des résultats obtenus et vérification des hypothèses

Voici la présentation, l'analyse et l'interprétation des différents résultats provenant des enquêtes menées qui nous paraissent les plus illustratifs du problème de la baisse du niveau des apprenants en langue française.

1-1. Résultats des enquêtes menées auprès des apprenants

Rappelons ici que nous avons adressé un questionnaire en cinquante exemplaires à des apprenants du premier cycle. Ces derniers nous ont retourné quarante et huit exemplaires remplis des informations comme prévu.

QUESTIONS	REPOSES ET POURCENTAGES		
Les difficultés liées à la pratique de la lecture, à l'achat des livres et la fréquentation des bibliothèques et centres de documentation	Ceux qui aiment la lecture	Ceux qui n'aiment pas la lecture	
	12 apprenants soit 25%	36 apprenants soit 75%	
Les moyens par lesquels les apprenants peuvent améliorer leur niveau en langue française et les avantages de la lecture	L'usage des NTIC	La lecture et la télévision	La lecture seule
	30 apprenants soit 62,5%	12 apprenants soit 25%	6 apprenants soit 12,5 %

Proposition des heures de lecture et compte rendu dans une composition écrite	Avis favorable	Avis défavorable	Aucune réponse
	24 apprenants soit 50%	12 apprenants soit 25%	12 apprenants soit 25%

Le traitement des données statistiques recueillies, nous a permis d'obtenir les résultats suivants :

***les difficultés liées à la pratique de la lecture, à l'achat des livres et la fréquentation des bibliothèques et centres de documentation**

Pour les cinquante élèves interrogés, lire et entrer en possession des livres, demeurent de véritables problèmes. Or, ils reconnaissent tous l'importance de la lecture. Cependant, 75% des élèves confirment qu'ils se sentent ennuyés, lorsqu'ils font la lecture, pour diverses raisons. Au nombre de celles-ci, nous avons : le manque de motivation et de temps, l'insuffisance de bons livres, le manque de moyens financiers, le nombre réduit de bibliothèques scolaires et publiques et des centres de documentation. Au même moment, 25% des apprenants déclarent qu'ils s'adonnent à la lecture et que les parents leur achètent les livres, les inscrivent dans les bibliothèques qui sont hors de l'école. Surtout, ils affirment que les parents et quelques enseignants, les incitent et les motivent à lire. Aussi, disent-ils, ils consacrent une partie de leurs temps libres à la lecture qu'ils font à la maison ou à la bibliothèque. Nous avons la confirmation des deux premières hypothèses selon laquelle il n'y a pas un temps consacré à la lecture pour tous les apprenants.

***les moyens par lesquels les apprenants peuvent améliorer leur niveau en langue française et les avantages de la lecture.**

Pour ce qui concerne ces questions, trois pistes d'orientation ont été présentées aux élèves. Dans un premier temps, nous avons : la lecture, l'internet et la télévision. Ainsi, les 62,5% des élèves, ont préféré l'usage des NTIC pour parfaire leur niveau en langue française. Pour eux, ces deux éléments sont très bénéfiques et ils préfèrent livrer quelques unes de leurs heures libres. Tandis que pour d'autres, 25%, la lecture et la télévision constituent des atouts pour eux. Par ces moyens ils arrivent à découvrir de nouvelles connaissances langagières, à connaître des histoires fictionnelles et bien d'autres. Enfin, seulement les 12,5% des élèves confirment qu'ils accordent une importance particulière à la lecture pour améliorer leur état langagier en français. Ils bénéficient assez de richesses livresques. D'où la troisième hypothèse selon laquelle les apprenants s'adonnent aux NTIC au détriment de la lecture est vérifiée.

***Proposition des heures de lecture et compte rendu dans une composition écrite.**

Face à cette question, 50% des élèves interrogés, trouvent utile cette méthode et disent que ce serait une manière de les amener tous à lire. Mais, ils se sont plaints de l'organisation et de la disponibilité des livres qu'ils liront. En effet, 25% des élèves, ont rejeté carrément cette méthode. Ils affirment que la lecture est un acte volontaire et qu'on ne pourrait les contraindre à le faire. Enfin, 25% n'ont donné aucune réponse.

Interprétation

La lecture continue de faire l'objet d'un grand débat. La lecture est devenue un « monstre », que fuit bon nombre des apprenants. Elle est leur « bête noire ». Ainsi, il ressort des divers résultats ci-dessus présentés que la majorité des apprenants ne s'adonnent pas à la lecture. Ce désintérêt pour la lecture est dû à plusieurs raisons. Nous pouvons citer entre autres : le manque d'engouement, le manque de livres, le manque de moyens financiers, le nombre réduit des

bibliothèques scolaires et publics et de centres de documentation, le manque de méthodes d'incitation à la lecture. De ces résultats, on note que les NTIC ont pris le dessus sur les connaissances livresques. Cependant, nous ne sommes pas appelés à rejeter tout le tort sur les apprenants. Les responsabilités sont d'horizons divers, nous allons les situer dans la suite de notre travail.

1.2. Résultats des enquêtes menées auprès des enseignants

Clarifions à ce niveau que nous n'avons pas seulement adressé nos questionnaires aux enseignants de français mais à l'ensemble des enseignants qui se servent de la langue française pour dispenser leurs cours. Néanmoins, un accent particulier a été mis sur les enseignants du français. Nous leur avons rencontrés à l'ENS de Porto-Novo où, ils sont venus se faire former pour l'obtention du diplôme professionnel. Nous les avons adressé un questionnaire en cinquante exemplaires. Ces derniers nous ont retournés la totalité remplie d'informations comme prévu. Voici alors les résultats qu'ils nous ont communiqués.

QUESTIONS	REPONSES ET POURCENTAGES		
La place de la lecture dans le métier de l'enseignant	Ceux qui s'adonnent à la lecture	Ceux qui s'adonnent rarement	Ceux qui ne s'adonnent pas
	25 enseignants soit 50%	15 enseignants soit 30%	10 enseignants soit 20%
Le regard des enseignants sur les apprenants face à la question de la lecture	Les apprenants ont un niveau faible en français		Les apprenants ont un niveau moyen en français
	40 enseignants soit 80%		10 enseignants soit 20%

Proposition des heures de lecture et autres propositions pouvant permettre de corriger le faible niveau des apprenants en français	Avis favorable	Avis défavorable
	30 enseignants soit 60%	20 enseignants soit 40%

***la place de la lecture dans le métier d'enseignants**

Les 50% des enseignants interrogés, ont affirmé qu'ils s'adonnent à la lecture. Ceux-ci se sont justifiés en disant qu'ils le font en période des vacances. Ils ont de difficultés pour le faire en période des classes. Pour eux, la lecture leur permet d'avoir un bagage intellectuel lourd et actualisé. Néanmoins, 30% affirment qu'ils s'adonnent très rarement à la lecture. Et le reste, les 20%, ne le font pas. Ils préfèrent s'adonner aux activités de revenus qu'ils mènent en dehors de l'enseignement.

- **Le regard des enseignants sur les apprenants face à la question de la lecture.**

Une grande masse des enseignants interrogés, jugent à 80%, que les apprenants ont un niveau faible en français. Et ce fait se constate, chaque fois qu'ils sont en contact avec eux, dans leur parlé et écrit. C'est une vérité de polichinelle. Dans ce même temps, les mêmes enseignants ont clarifié que seulement 20% de leurs apprenants s'adonnent à la lecture comme cela se doit et s'expriment mieux en langue française. Ils affirment que ce sont les apprenants dont la plupart des parents sont des lettrés et qui sont suivis à la maison. En ce qui concerne les méthodes d'incitation à la lecture, la plupart des enseignants nous ont soufflé qu'ils n'aient pas de méthodes standards. Pourtant, d'autres donnent des exposes à faire aux apprenants sur les livres au programme et ça s'arrête là. De la même manière, d'autres racontent des histoires (qu'ils laissent en suspens) qui sont dans certains livres et les conseillent d'aller lire. Nous avons à ce niveau, la confirmation de la dernière hypothèse selon laquelle d'autres acteurs du système

éducatif ont leur part de responsabilité dans cette dégradation du niveau langagier des apprenants en français.

- **Proposition des heures de lecture et autres propositions pouvant permettre de corriger le faible niveau des apprenants en français**

Les 60% des enseignants ont trouvé utile cette méthode de séances de lecture. Mais, pour eux tous, la question d'emplacement des outils didactiques et du suivi des apprenants constitue des dispositions qu'il faut prendre pour que cette méthode soit chose faite. Ceux-ci ont proposé de revoir également le contenu de l'enseignement du français afin de mettre un accent particulier sur les ressources de cette langue dont le tout se résume dans sa grammaire. Ainsi, les 40%, ont jugé inappropriée cette méthode. Pour eux, le système éducatif doit être repensé totalement et que cette méthode que nous voudrions proposer trouvera d'abord place dans le primaire avant d'être prolongée au cours secondaire. Une fois ce processus suivi, cette méthode sera effective.

Interprétation

Prenant en compte les divers résultats issus du questionnaire adressé aux enseignants, nous avons fait plusieurs remarques. Tout d'abord, certains enseignants font la nique (mépris) pour la lecture. Ainsi, nous remarquons une décadence d'idées chez les enseignants, sur la question de l'amélioration du niveau des apprenants en langue française. Les difficultés sont énormes, elles se situent d'un enseignant à un autre. D'une part, on note l'ignorance, le manque de formation, le manque de matériels didactiques adéquats. D'autre part, on peut signaler un délaissement total de la lecture dans le rang des enseignants.

SECTION 2 : SITUATION DES RESPONSABILITES

Pour mieux appréhender le contenu des divers résultats que nous venons de présenter, il nous serait bénéfique de situer les différentes responsabilités afin d'avoir une idée claire de l'orientation à donner à notre sujet. Mais avant tout, faisons une lecture minutieuse de ce tableau afin de jeter un regard d'analyse sur les résultats donnés par l'exécution de quelques systèmes d'enseignement appliqués au Bénin:

Année scolaire	CEP	BEPC	Observations
2007	45,06%	20%	Programme Intermédiaire
2008	69,08%	37,43%	Fin du PI
2009	76,08%	49,79%	APC (58,12%) PI (31,16%)
2010	66,24%	46,98%	APC
2011	82,17%	45%	APC
2012	80,23%	31,68%	APC
2013	87,41%	49,00%	APC
2014	89,56%	47,50%	APC
2015	89,10%	30,16%	APC
2016	39,26%	16%	APC

Source : tiré de *Comprendre l'échec universitaire au Bénin* de Patrick HOUESSO

(Tiré du journal *L'Educat'Action*, hebdomadaire béninois spécialisé, Education- Investigation- Publicité Numéro 0148 du mardi 05 au lundi 11 juillet 2016.)

*** Au niveau des parents**

On n'a pas besoin d'être lettré avant d'aider son ou ses enfants à prendre en main leur avenir. Aussi, n'est-il pas donné à tout le monde d'être parent d'élève. Etre parent d'élève alors, est une lourde responsabilité qu'il faut assumer jusqu'au bout à travers un bon suivi des enfants. Mais, les faits ont avéré que bon nombre de parents pour des raisons de trouver quoi manger et se vêtir, ne prennent plus soin convenablement de leurs enfants. A la maison, ils ne

s'intéressent aux études des enfants que de payer les frais d'écolage et d'assurer autres besoins élémentaires. On constate un manque de suivi, d'aide et d'encouragement du côté des parents à l'égard de leurs enfants.

Egalement, on constate que la plupart des parents n'achètent pas comme il le faut, de livres à leurs enfants et ne les inscrivent pas dans une bibliothèque ou dans un centre de documentation. Et aussi, dans leurs échanges, ils ne prennent pas le soin de parler en une seule langue aux enfants. Ils (certains parents lettrés) mélangent le français et la langue maternelle, au lieu de parler uniquement en une seule langue. Ce qui ne permet pas aux enfants, de savoir différencier les accents de leur langue maternelle et celle française.

***Au niveau des enseignants**

Il n'est pas donné à tout le monde d'être enseignant. Mais aujourd'hui, la majeure partie de ceux qui se disent enseignants, se donnent à la chose parce qu'ils ne trouvent pas d'autres issues. La langue française est saccagée à tel enseigne que l'on se demande si vraiment les enseignants sont aujourd'hui des modèles pour les apprenants. Il en existe certes, mais pas en grand nombre. Les enseignants sont mal formés. Eux-mêmes, ne lisent pas. Ils n'actualisent pas leurs connaissances. Même à l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo où on forme les enseignants, on devrait avoir de bons fruits, mais hélas, le bât blesse. Les enseignants en formation reçoivent une formation au rabais et la plupart d'entre eux ne prennent pas la peine de décrier ce problème. Pour eux, le tout suffit d'obtenir le diplôme et quitter les lieux. Sur le terrain, ils (les enseignants) manquent de méthodes propices pouvant leur permettre d'inciter voire susciter le goût de la lecture chez les apprenants. Bon nombre des enseignants qui se servent de la langue française, l'utilisent mal. Certains d'entre eux, ont de la peine à tenir bon oralement pendant quelques minutes. Les enseignants manquent de pédagogie. Ils ne prennent pas conscience du rôle qui est le leur.

Enfin, le mauvais usage des réseaux sociaux a pris également corps dans le rang de plusieurs enseignants.

***Au niveau des apprenants**

Venus précocement du cours primaire, sans une bonne connaissance des ressources de la langue française, les apprenants une fois au collège, perdent le fil. Ils délaissent la lecture au profit des NTIC, qu'ils utilisent mal. Pour certains, l'essentiel est de se faire comprendre, il ne s'agit pas de parler français comme de bons français mais, de parler et d'écrire en français pour réussir. Les réalités de la vie, comme l'usage du français des rues, des ghettos, et aussi celui utilisé par les "râpeux", le franglais, sont autant de nouveautés auxquelles s'adonnent les élèves. On constate que la plupart d'entre eux, se limitent à ce qu'ils connaissent déjà et n'ont plus soif de connaissances livresques. La situation de vie, pas trop favorable de certains parents amène certains apprenants à s'aventurer vers les activités de revenus, ce qui ne leur permet pas de réserver de petits temps pour la lecture.

***Au niveau de l'enseignement de cette langue**

Le programme en vigueur (APC) n'est pas adapté aux réalités de notre pays le Bénin. Passer de l'exécution des programmes par objectifs, par les contenus, nous sommes venus aux programmes d'études appelés Approches Par les Compétences. Depuis ces premières années d'exécution, on a constaté que les fruits n'ont pas pu tenir la promesse des fleurs. Quant à l'enseignement du français qui nous concerne ici, il ne tient plus sur ses ailes comme dans les temps anciens. Normalement, il devrait ouvrir les opportunités suivantes aux apprenants :

- le développement des compétences langagières ;
- la conception de la langue française non pas comme objet d'étude en soi, mais comme un outil nécessaire :

- * à la communication orale et écrite de tous les jours ;
- * à l'éveil au goût du beau ;
- * au contact avec la littérature : contes, poèmes, romans, pièces de théâtres, littérature de jeunesse, bandes dessinées, etc. ;
- * à l'appropriation de savoir de toute sorte et de toute nature ;
- * à l'ouverture sur le monde et à la culture universelle.

Aussi doit-il sur le plan moral éveiller chez les apprenants, l'amour de la vérité, du travail bien fait, le respect du bien public, le sens de la justice et de la probité de l'honnêteté, de l'équité. Mais hélas, on assiste à un désordre qui ne dit pas son nom. Aujourd'hui, sa grammaire sur laquelle elle se repose, est mal enseignée. Et aussi, on remarque une chute considérable du plaisir de lire. Or, c'est à ces deux niveaux que la langue trouve sa base.

***Au niveau du pouvoir politique**

Le pouvoir politique a une lourde responsabilité de ce que le système est à l'heure actuelle. D'abord, le système éducatif est politisé et le programme mis en œuvre (APC) est loin d'être efficace du moment où les conditions nécessaires ne sont pas remplies. Les problèmes sont énormes. Il y a, entre autres :

- la mauvaise définition du programme de l'Education ;
- le problème de formation des enseignants ;
- le manque d'infrastructures scolaires et universitaires ;
- le manque de documents et outils didactiques adéquats ;
- le manque d'une politique d'orientation du système éducatif ;
- le manque de centres de documentation, de bibliothèques scolaires, et salles de lecture ;
- le manque de personnel qualifié ;
- le manque de suivi du système éducatif.

A tout ceci s'ajoute la question de :

- la condition de vie et de travail des enseignants ;

- manque de soutien pour la diffusion et la promotion des livres utiles ;
- manque de promotion de la lecture.

CHAPITRE 3:

PROPOSITION D'APPROCHES DE SOLUTIONS ET AUTRES SUGGESTIONS

CHAPITRE 3: PROPOSITION D'APPROCHES DE SOLUTIONS ET AUTRES SUGGESTIONS

Nous sommes appelés à proposer une approche de solution qui nous paraît utile, face à la résolution du problème de la baisse du niveau des apprenants en français. Mais avant tout, nous devons considérer les réalités socio-économiques de notre pays pour proposer cette solution. Le tout ne suffit pas pour nous, de proposer une solution sans une analyse au préalable. C'est ce qui justifie les propos du président du CIPB Roland RIBOUX, qui dit ceci ; « **En bref, l'Education nationale ne doit pas se donner pour tâche de copier et d'appliquer des modèles, mais de créer du sur-mesure en tenant compte du -terrain et des besoins** ». (Avant-propos du président du CIPB, Roland RIBOUX dans CIPB '*L'Education au service du développement du Benin*' Michel-Robert GOMEZ et Adrien HUANNOU, Ed. CAAREC, Collections Etudes). Ainsi, cet état de chose nous a permis de comprendre la quintessence de la proposition que nous voudrions faire.

Section 1. L'insertion des heures de lecture dans le programme d'enseignement scolaire et proposition de méthodes pour la mise en œuvre.

1-1. L'insertion des heures de lecture dans le programme d'enseignement scolaire

Se référant aux propos et aux constats faits par la plupart des « bibliothécaires » que nous avons rencontrés au cours de nos recherches, la majorité des scolaires

qui fréquente les bibliothèques sont d'une couche déterminée. Ce sont certains parents d'élèves d'une classe favorisée, c'est-à-dire intellectuels et ayant le minimum de moyens qui forcent leurs enfants à lire et à fréquenter les bibliothèques qui sont pour la plupart hors de l'école. Ainsi, les autres enfants qui sont laissés à eux-mêmes ne bénéficient pas de ce privilège. Résultat : ceux de la classe favorisée s'en sortent mieux que les autres. Aussi, bénéficient-ils, du privilège que leur accordent les parents en parlant le français avec eux à la maison. Ceci étant, notons que lire est un acte volontaire et celui qui lit volontaire, lit bien. La lecture individuelle comme celle faite en groupe ont une place primordiale dans l'enseignement scolaire. Mais comme nous l'avons bien souligné à l'entame de notre travail, la majorité des apprenants ne lit plus et a du mal à s'exprimer librement en français. La lecture est une activité mentale qui fait développer les facultés cognitives, elle est importante lorsqu'elle se pratique de manière soutenue et régulière. En effet, nous avons grâce à sa richesse pour la compréhension et la maîtrise d'une langue, trouvé la lecture comme une des solutions pouvant permettre à aider les apprenants à améliorer leur niveau en français. Et avant tout, il faudrait que ces derniers aient une bonne base dans le domaine du savoir-lire et savoir-écrire. Une fois ces formalités remplies, notre proposition qui est la suivante sera effective.

Prenant en compte l'emploi du temps scolaire, nous proposons trois heures (3h) de lecture pour chaque classe. Cette lecture se fera dans les salles de lecture ou bibliothèques scolaires. Ces salles de lecture ou bibliothèques doivent être attractives et servir aux apprenants et enseignants de centres de formation, d'information, d'apprentissage et de loisir. Les bibliothèques scolaires ne doivent pas seulement être les lieux où l'on vient pour emprunter des ouvrages. Elles doivent être comme un centre d'animation ouvert à tous les apprenants de toutes les couches. L'esprit d'initiative et de motivation du bibliothécaire doit lui permettre d'attirer les apprenants. Ces séances de lecture que nous proposons doivent être animées par des bibliothécaires-documentalistes ayant le

profil d'enseignants de français. Cependant, nous proposons que les œuvres littéraires au programme dans l'enseignement du français au premier cycle, soient étudiées lors de ces séances de lecture. Ceci permettra de faire une étude minutieuse de ces œuvres littéraires au programme. Voici leur liste ;

Classe de 6ième

- *Pourquoi le bouc sent mauvais et autres contes du Bénin*, Raouf MAMA, C.N.P.M.S ;
- *Le médecin malgré lui*, Molière, Classique Hachette ;
- *Le scribe et le griot*, recueil de textes, tome 1, Editions GANN DAL, ACCT, 1991.

Classe de 5ième

- *Petit Jo, enfant des rues*, Evelyne MPOUDI NGOLLE, collection Littérafrique, EDICEF
- *Le pagn noir*, Bernard DADIE, Présence Africaine ;
- *Le malade imaginaire*, MOLIERE, Classique Hachette.
- *Perles d'émotion*, Marcel-Christian OGOUNDELE, Edition PLUME SOLEIL 2013

Classe de 4ième

- *La secrétaire particulière*, Jean PLIYA, Editions CLE, YAOUNDE ;
- *L'enfant noir*, Camara LAYE, Presse Pocket, Paris ;
- *L'enfant et la rivière*, Henri BOSCO, Gallimard, (Folio Junior 99) ;
- *Le Scribe et le Griot 2*, recueil de textes, Collection, Editions GANN DAL, ACCT, 1991.

Classe de 3ième

- *Sous l'orage*, S. BADIAN, Présence Africaine ;
- *Le Cid*, Pierre CORNEILLE, Hachette.

Dans le cadre de notre étude, nous suggérons que quatre œuvres littéraires soient étudiées dans chaque classe sauf en classe de 3ième où nous suggérons deux à cause des examens. D'abord, que la première soit d'un auteur du territoire, c'est-à-dire un auteur béninois. Ensuite, que la deuxième et la troisième soient celles de nouveaux horizons, c'est-à-dire celles d'autres auteurs du continent et enfin

la dernière qui sera une œuvre classique comme *Le malade imaginaire* de Molière. En effet, chaque apprenant doit disposer des trois premiers livres qui seront achetés par les parents et vérifiés au début de l'année scolaire. Le quatrième sera disponible à la bibliothèque. Une fois ces conditions remplies, nous pouvons donner raison à André MAUROIS qui dit ceci; « **écouter un maître même excellent, ne suffit pas pour se former l'esprit. Il faut la réflexion, la méditation... Ce travail personnel sera essentiellement constitué par des lectures** ». Donc, la lecture personnelle doit être une priorité pour les apprenants. Ensuite, l'enseignement du français prendra en compte rien que l'étude des types de texte suivie des notions de grammaire qui doivent être les plus privilégiées. Aussi, faut-il l'enseignement de la phonétique et faire revenir la dictée.

1-2. Proposition de méthode de lecture

Nous voudrions que les méthodes suivantes de lecture soient adoptées, il s'agit de ;

- au cours de chaque semestre, deux livres seront lus "lecture silencieuse et surveillée" et étudiés en détail. De la même manière, lors des devoirs, une épreuve de composition écrite sera proposée aux apprenants à travers laquelle ils feront le compte rendu de l'œuvre lue et étudiée. Après les devoirs, elle sera étudiée convenablement. Ainsi sera-t-il pour les deux semestres.

Les animations culturelles comme les moments de conte, d'histoire et autres activités seront insérés dans le programme afin de l'actualiser chaque fois pour ne pas ennuyer les apprenants. Les exposés, les débats se feront par des groupes d'apprenants sur les différentes œuvres étudiées et sur les thèmes d'actualité les plus touchants. Aussi, doit-on trouver de petits moments pour l'apprentissage de nos langues locales les plus parlées afin de commencer petitement par les promouvoir.

Les méthodes suivantes permettront de promouvoir la lecture :

- mettre les extraits des œuvres lues et étudiées en scène ;
- échanger avec les apprenants lecteurs sur les problèmes soulevés dans les livres étudiés en tirant à la fin des leçons de morale, de civisme et d'éthique ;
- demander aux apprenants lecteurs d'imaginer la suite d'une histoire en suspens ;
- créer des concours littéraires et scientifiques au sein des établissements puis inter-établissements.

Proposition de méthode d'étude des œuvres littéraires

- lecture minutieuse de l'œuvre ;
- questions de compréhension globale ;
- présentation de l'auteur et situation de l'œuvre ;
- saisir le sens général de l'œuvre ;
- pénétrer les significations des différentes parties, autrement dit le cheminement de la pensée de l'auteur et de la structure de l'œuvre ;
- expliquer les différentes idées développées dans l'œuvre ;
- discerner les moyens mis en œuvre par l'auteur : vocabulaire, structure, syntaxe, figures de style ;
- exprimer ses impressions personnelles en fonction de son tempérament, sa sensibilité, ses goûts et formuler une appréciation en la justifiant ;
- faire preuve d'esprit critique ;
- formuler des jugements de valeurs.

1-3. Tableaux récapitulatifs

Tableau n°1

Classes et Masse horaire accordée à la lecture	Nombre d'œuvres littéraires	Etapes et méthodes de déroulement
- 6 ^{ième} - 5 ^{ième} - 4 ^{ième} - 3h de lecture par semaine	Quatre œuvres littéraires par classe L'animateur doit être un bibliothécaire-documentaliste ayant le profil d'enseignants de français	<p style="text-align: center;"><u>ETAPES</u></p> <p><u>1^{er} semestre</u> : Lecture et étude de deux œuvres littéraires</p> <p style="padding-left: 40px;">1^{ière} œuvre littéraires :</p> <p>1^{ière} phase : Lecture silencieuse et surveillée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Questions de compréhension globale - Etude de l'œuvre par les apprenants <p>2^{ème} phase : Compte rendu de lecture dans une composition écrite</p> <p>3^{ème} phase : Etude minutieuse de l'œuvre dirigée par l'animateur</p> <p style="padding-left: 40px;">2^{ème} œuvre littéraire :</p> <p>1^{ière} phase : Idem</p> <p>2^{ème} phase : Idem</p> <p>3^{ème} phase : Idem</p> <p><u>2^{ème} semestre</u> : Lecture et étude de deux œuvres littéraires</p> <p style="padding-left: 40px;">3^{ème} œuvre littéraires :</p> <p>1^{ière} phase : Lecture silencieuse et surveillée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Questions de compréhension globale - Etude de l'œuvre par les apprenants <p>2^{ème} phase : Compte rendu de lecture dans une composition écrite</p> <p>3^{ème} phase : Etude minutieuse de l'œuvre dirigée par l'animateur</p> <p style="padding-left: 40px;">4^{ème} œuvre littéraire :</p> <p>1^{ière} phase : Idem</p> <p>2^{ème} phase : Idem</p> <p>3^{ème} phase : Idem</p> <p style="text-align: center;"><u>METHODES</u></p> <p>Exposés, mise en scène des extraits, sketches, compte rendu oral, échange sur les problèmes soulevés dans les livres.</p>

Tableau n°2

Classe et Masse horaire accordée à la lecture	Nombre d'œuvres littéraires	Etapes et Méthodes de déroulement
<p>- 3^{ème}</p> <p>- 3h de lecture par semaine</p>	<p>- Deux œuvres littéraires</p> <p>- L'animateur doit être un bibliothécaire-documentaliste ayant le profil d'enseignants de français</p>	<p style="text-align: center;"><u>ETAPES</u></p> <p>1^{er} semestre : Lecture et étude de deux œuvres littéraires</p> <p>1^{ère} œuvre littéraires :</p> <p>1^{ère} phase : Lecture silencieuse et surveillée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Questions de compréhension globale - Etude de l'œuvre par les apprenants <p>2^{ème} phase : Compte rendu de lecture dans une composition écrite</p> <p>3^{ème} phase : Etude minutieuse de l'œuvre dirigée par l'animateur</p> <p>2^{ème} œuvre littéraire :</p> <p>1^{ère} phase : Idem</p> <p>2^{ème} phase : Idem</p> <p>3^{ème} phase : Idem</p> <p style="text-align: center;"><u>METHODES</u></p> <p>Exposés, mise en scène des extraits, sketches, compte rendu oral, échange sur les problèmes soulevés dans les livres.</p>

Section 2: Autres suggestions

Ce que nous venons de proposer ci-dessus, n'est qu'une des solutions à travers laquelle nous pensons aider les apprenants à améliorer leur niveau en langue française. Mais en dehors de ceci, nous ferons quelques suggestions qui nous paraissent utiles.

2.1. A l'endroit des apprenants et des enseignants

a-Aux apprenants

Les élèves doivent comprendre que c'est en lisant qu'on apprend à lire. La lecture est et demeure le plus grand moyen de culture. Qu'ils sachent que la lecture de bons livres perfectionne la formation langagière et culturelle. Elle permet dans un premier temps, d'avoir un vocabulaire riche et d'autre part, de saisir le sens afin de faire un bon usage. Grâce à la lecture de bons livres, ils pourront comprendre que le tout ne suffit pas de parler et d'écrire en français, mais de parler et d'écrire un bon français. Et c'est justement dans ce même ordre d'idée, qu'on reconnaît avec le psychopédagogue Célestin F.NEKPO que **«le français réserve de surprises à ceux qui le connaissent, c'est-à-dire le parler et l'écrire correctement avec toute élégance voulue. Il défie parfois plus d'un "patron", plus d'une autorité intellectuelle incontestable. En effet, dans une phrase donnée, un petit mot en plus ou en moins "à, de, en par exemple" inexistant parce que omis ou oublié ; un verbe mal conjugué ; même une virgule oubliée ou mal placée ; tout cela peut amener la faute, l'incorrection, l'incohérence»**. Par la lecture de bons livres, on améliore son niveau de langue, on découvre de nouvelles connaissances. La lecture de bons livres est également un outil de distraction, de divertissement.

La lecture est un acte solitaire. A cet effet, elle requiert de l'apprenant un engagement personnel, un grand engouement qui doit se traduire par un certain nombre de comportements à savoir :

- s'inscrire dans les bibliothèques scolaires et publiques ;
- lire régulièrement pendant des heures libres à la bibliothèque ainsi qu'à la maison ;
- créer des réseaux d'échanges de livres entre élèves ;
- organiser des activités culturelles et artistiques même des concours de culture générale.

b- Aux enseignants

Les enseignants de façon générale, et ceux qui dispensent leurs cours en se servant de la langue française, ont le devoir de se faire former, en bonne et due

forme. Ils doivent se cultiver sans cesse et actualiser leurs connaissances surtout au niveau des disciplines qu'ils enseignent, et de leur langue de travail qu'est le français. Les erreurs courantes, comme celles que portent par exemple les affiches publicitaires, les slogans, ou encore les propos syntaxiquement erronés, que livrent certains acteurs des médias, doivent être relevées et corrigées en classe par l'enseignant. Ceci suscitera, au sein des élèves, le sens critique et la soif de la rigueur dans l'expression à l'oral comme à l'écrit. Enfin, les enseignants doivent comprendre que l'exemple reste le meilleur moyen d'amener les apprenants à prendre de bonnes habitudes et qu'ils ont un rôle capital à jouer.

2.2. A l'endroit des parents et des décideurs du système éducatif

a -Aux parents d'élèves

Les parents, malgré les diverses occupations doivent prendre soin de l'éducation de leurs enfants. Ils doivent acheter les livres aux enfants, s'intéresser à leurs études, les encourager à lire, les aider à bien parler la langue française et celle maternelle. Ils doivent savoir que le goût de la lecture se donne à l'enfant avant que lui-même ne l'approprie. Aussi, doivent-ils savoir que la qualité n'est jamais gratuite. Ainsi, ils doivent commencer par payer les frais d'écolage à leurs enfants fille comme garçon pour que l'école ait les moyens pouvant permettre d'accompagner les apprenants. Les parents d'élèves qui résident à Porto-Novo doivent prendre d'importance à leurs enfants que d'investir chaque fois pour les cérémonies d'enterrement appelées « Agô ».

b- Aux acteurs du système éducatif

Il est urgent que les décideurs du fonctionnement du système éducatif, revoient les copies afin de repenser totalement l'éducation à partir de la base. Nous

souhaitons que l'école ne soit plus politisée et qu'un diagnostic soit fait. Aussi, le programme en application doit-elle être revu afin de permettre une bonne clairvoyance et c'est d'ailleurs dans cet ordre d'idée que se trouve le Président de la CNE du Bénin, M. Paulin HOUNTONDJI lorsqu'il se prononce au sujet des réformes éducatives en ces termes : « ...Et cette fameuse question de l'Approche Par Compétence, c'est terrible ! Tout s'est passé comme si nous nous étions contentés de prendre acte de ce que nous dictaient les experts internationaux, qui eux-mêmes, aujourd'hui, ne disent plus la même chose. ... Il est important que nous prenions nos responsabilités sur le plan intellectuel et scientifique, que nous réapprenions à discuter entre nous de façon libre pour chercher ensemble les solutions les plus adéquates ». Paulin HOUNTONDJI Président de la CNE. (in *L'Educat'Action*, Numéro 0148 du mardi 05 au lundi 11 juillet 2016, 6-7p.). L'Etat en synergie avec les sommités du système éducatif doivent réfléchir et trouver des solutions adéquates afin de redorer l'image de la langue française et surtout celle de l'Ecole béninoise.

En effet, les différentes propositions faites ne suffiront pas pour que la langue française, retrouve sa vraie teinture, son titre de noblesse. Cependant, il faut également, en dehors des propositions faites, revoir l'enseignement de cette langue en tant que discipline, en mettant l'accent sur les éléments suivants :

- l'apprentissage de manière approfondie de la grammaire ;
- la mémorisation, ce que certaines personnes appellent « le parcœurisme ». Il y a certaines choses, que l'apprenant, en situation pédagogique, doit connaître par cœur, afin de mieux les restituer aisément le moment opportun ;
- l'enseignement du vocabulaire fondamental de la langue française, en qualité suffisante. Ceci sera chose faite, lorsqu'une place de première loge sera accordée aux éléments tels que l'étymologie des mots, la préfixation et la suffixation, l'étude du champ lexical, la dénotation et la connotation des mots, l'étude polysémique des mots. Aussi, l'étude des langues classiques (latin et grecque) doit-elle renaître ;

- restaurer l'enseignement systématique de la grammaire à tous les niveaux de l'enseignement secondaire "général, technique et professionnel" ;
- instaurer sur le plan universitaire, l'étude des "Techniques d'expressions" comme "Unité de Valeur" dans tous les domaines où intervient le français ;
- promouvoir l'alphabétisation de quelques langues nationales ciblées ;
- revoir le problème de l'immaturation des élèves.

Il faut que l'Etat adopte des méthodes pour populariser les livres :

- en encourageant les maisons d'éditions nationales ;
- en soutenant la diffusion des livres utiles ;
- en multipliant les librairies et les salles de lecture.

L'installation des institutions chargées de l'animation littéraire sur le plan national, sera aussi un atout.

Il faut que l'Etat :

- construise les infrastructures scolaires et universitaires adéquates ;
- construise et équipe de bibliothèques pour chaque établissement scolaire et centre universitaire ;
- revoie la formation des enseignants en refondant le système.

Enfin, il faudrait que l'Etat crée des séances de sensibilisation dans les établissements scolaires et qui porteront sur le bon usage des NTIC.

CONCLUSION

La langue française, dans le système éducatif béninois, est l'instrument d'acquisition des connaissances tant littéraires, artistiques que scientifiques. Sur le plan économique, le français est utilisé par bon nombre de personnes dans les transactions et les échanges commerciaux aux niveaux national et international. Mais force est de constater que cette langue est saccagée, tripatouillée et bientôt si les mesures adéquates ne sont pas prises, elle sera tuée. Le niveau faible en langue française emprunte gravement les résultats scolaires du système éducatif et pour que ce problème d'envergure nationale soit résolu, il faudrait qu'un accent particulier soit mis sur la qualité de l'enseignement de cette langue et sur celle de la formation des enseignants. Les infrastructures scolaires, les équipements pédagogiques et autres éléments nécessaires doivent être présents afin que la lecture soit chose faite. Aussi, faut-il un changement de mentalité pour qu'une bonne volonté naisse. La tâche est urgente mais elle exige du temps, de la patience, de la persévérance ; toute chose est très difficile dans un travail où les progrès ne sont pas immédiatement apparents. Ainsi, il est temps pour que l'école béninoise retrouve ses heures de gloire. Mais pour le faire, il va falloir repenser totalement le système éducatif de la maternelle à la supérieure. Chaque acteur (les apprenants, les parents, les enseignants et les décideurs du système) doit jouer sa partition. La bibliothèque facilite l'initiative, les échanges et favorise donc la lecture qui permet d'améliorer son niveau de langue. C'est alors à ce niveau que se fera l'apprentissage de bons livres. Nous ne pensons pas avoir développé tous les contours de notre sujet. D'autres contributions pourront rendre efficace ce que nous venons de proposer. Enfin, nous constatons que la langue française est notre bien commun et que nous ne devons pas la banaliser. Clôtons notre travail par cette affirmation de Jules FERRY selon laquelle, « **on peut tout faire pour l'école, le lycée ou l'université, si après il n'y a pas de bibliothèques, on n'aura rien fait** ».

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages généraux

-Actes du Séminaire IFLA / UNESCO de Leipzig, RDA, intitulé *Les enfants, les jeunes et les bibliothèques dans les pays en développement* (10-15 août 1981, publications 28, Edité par Geneviève Patte en 1984, 282 p).

-Célestin F.NEKPO, *Comment parlons-nous français ?* (CNPMS, Porto-Novo, 2^e Edition revue, corrigée et augmentée, Collection *le français pour tous*, 2013, 351p.)

-Michel-Robert GOMEZ et Adrien HUANNOU, *L'Education au service du développement du Benin''*, Bénin (Cotonou), Editions CAAREC, Collections Etudes. 2009, 178 p.).

-Yves-Emmanuel DOGBE, *La crise de l'éducation*, Editions AKPAGNON (Edition augmentée), 1979, 179p

Mémoires

- TOUGAN C. Cyprien, *Le goût pour la lecture: la disposition pour y parvenir*, rapport de fin de formation, CFPEEN, Porto-Novo, 1999, 63p

-SEYDOU Rachidatou, *Internet et désaffection du livre chez les élèves du CEG d'Abomey-Calavi*, Mémoire de fin de formation pour l'obtention du CAPES en Lettres Modernes, Porto-Novo, 2005, 70 p.

Articles

- L'Educat'Action, hebdomadaire béninois spécialisé, Education- Investigation- Publicité Numéro 0148 du mardi 05 au lundi 11 juillet 2016.
- *Comprendre l'échec universitaire au Bénin* de Patrick HOUESSO
- -Ministère de l'Education Nationale 1990, *Acte des états généraux de l'Education*, Porto-Novo, imp. CNPMS.

Guides

- Le dictionnaire Le Petit Robert 2012
- Le grand dictionnaire terminologique (en ligne)



ANNEXES

A- 1. QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE ADRESSÉ AUX ENSEIGNANTS DE FRANÇAIS.

Chers enseignants de Français, nous venons solliciter votre collaboration pour la réussite d'une enquête entrant en ligne de compte pour la rédaction de notre mémoire de fin de formation pour l'obtention du BAPES/Français. Le sujet est intitulé « **La lecture comme solution à l'amélioration du niveau des apprenants en langue française** ».

Vos réponses aux questions suivantes nous seront d'une grande utilité.

1- Est-ce que vous aimez faire la lecture pour votre propre culture?

Oui Rarement Non

-Si rarement ou non, veuillez nous donner quelques unes de ces causes.

.....
.....
.....

2-Vos apprenants s'adonnent-ils à la lecture ?

Oui Non

-Si non, pourquoi ?

.....
.....
.....

-Si oui, quels sont les résultats de cette pratique sur leur rendement scolaire ?

.....
.....
.....

3-Comment jugez-vous le niveau de vos apprenants en Français ?

Bon Moyen Mauvais Autres

4-Par quels moyens ou méthodes donnez-vous l'envie de lire à vos apprenants ?

.....
.....
.....

5-Quel jugement faites-vous du niveau des apprenants suivants :

-qui s'adonnent à la lecture ?

.....
.....
.....

-qui font le contraire ?

.....
.....
.....

6-Pour résoudre le problème de la désaffection des apprenants pour la lecture, qu'est-ce que vous proposez ?

.....
.....
.....
.....
.....

7- Et si, dans le but d'amener tous les apprenants à lire, on définissait des heures de lecture surveillée dans les bibliothèques scolaires dont ils rendront compte dans une composition écrite, quel serait votre avis?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nous vous remercions pour votre collaboration. Vous pouvez nous joindre au **67 27 01 24 / 64 27 62 68 / 68 22 88 97.**

A.2. QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE ADRESSÉ AUX ÉLÈVES

Dans le cadre de la rédaction de notre mémoire basé sur le thème intitulé : « **La lecture comme solution à l'amélioration du niveau des apprenants en langue française** » marquant la fin de notre formation pour l'obtention du BAPES en Français, nous venons solliciter votre collaboration pour l'aboutissement de notre projet de recherche. Vous voudriez bien répondre à nos questions.

1- Veuillez mentionner votre classe dans ce cas

2- Lisez-vous les œuvres littéraires surtout celles inscrites au programme ?

Oui Quelquefois Non

- Si oui, quelquefois ou non, donnez-nous les raisons.

.....
.....
.....
.....

3- Parvenez-vous à acheter les livres au programme et autres ?

Oui Non Rarement

3-1) Etes-vous abonné à une bibliothèque ou un centre de lecture et d'animation culturelle ?

Oui Non

3-2) Pour mieux améliorer votre niveau en français, que préférez-vous entre :

-la lecture

-l'internet

-la télévision

4- Que faites-vous de vos heures libres et jours de repos ?

-lecture

-jeux

-activités de revenus

-télévision et internet

5- Qu'est-ce que vous bénéficiez en lisant ?

-Découverte de nouvelles connaissances linguistiques

-Eveil de conscience

Autres.....

.....

6- Choisissez parmi les causes suivantes, celles qui selon vous seraient la/les principale(s) raison (s) de la désaffection pour la lecture :

-le manque de moyens financiers

-le manque de bibliothèques scolaires et publiques

-l'ignorance des parents

-l'incompétence de certains enseignants

7-Et si, dans le but de vous amener à lire, on vous définissait des heures de lecture surveillée dans les bibliothèques scolaires dont vous rendrez compte dans une composition écrite, quel serait votre avis ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

*Nous vous remercions pour votre précieux temps que vous nous avez accordé en répondant à nos questions. Au besoin, prière nous joindre au **67 27 01 24 / 64 27 62 68 / 68 22 88 97.***

A-3. QUELQUES BIENFAITS DE LA BONNE LECTURE :

- Stimule le cerveau
- Diminue le stress
- Améliore les connaissances
- Accroît le vocabulaire
- Améliore la mémoire
- Développe les capacités d'analyses
- Améliore l'attention et la concentration
- Permet de se distraire
- Développe la pensée créative
- Permet de renforcer son emprise sur une longue période

(Source inédite)

TABLE DES MATIERES

Sujet.....	I
Dédicace.....	II
Remerciements.....	III
Définition des Sigles et Abréviations.....	IV
Sommaire.....	V
Résumé.....	1
Introduction.....	2
CHAPITRE 1 : Cadre théorique et méthodologique de la recherche.....	3
Section 1 : Cadre théorique de la recherche.....	4
1-1.Problématique et état de la question.....	4
1-1-1.Problématique.....	4
1-1-2.Etat de la question.....	5
Section 2 : Objectifs, hypothèses et clarification conceptuelle.....	7
2-1. Objectif de l'étude.....	7
2-1-1. Objectif général.....	8
2-1-2. Objectifs spécifiques.....	8
2-2. Hypothèses.....	8
2-2-1. Hypothèse général.....	9
2-2-2. Hypothèses spécifiques.....	9
2-3. Clarification conceptuelle.....	9
Section 3 : Cadre méthodologique de la recherche.....	12

3-1.Types et but de la recherche.....	12
3-1-1.Recherche documentaire.....	12
3-1-2. Recherche empirique ou expérimentale.....	13
3-1-3.But de la recherche.....	13
3-2.Cadre physique de la recherche et outils.....	14
3-2-1 Présentation de quelques lycées et collèges, état des lieux et population cible.....	14
a.Présentation de quelques lycées et collèges et état des lieux des bibliothèques scolaires.....	14
b-Population cible.....	17
3-2-2. Techniques et instruments de recherche.....	17
3-2-3. Méthode d'analyse et de traitement des données.....	18
CHAPITRE 2: Présentation, analyse et interprétation des résultats d'enquêtes puis situation des responsabilités.....	19
Section 1 : Présentation, analyse, interprétation des résultats et vérification des hypothèses.....	20
1-1.Résultats des enquêtes menées auprès des apprenants.....	20
1-2.Résultats des enquêtes menées auprès des enseignants.....	23
Section 2 : Situation des responsabilités.....	26
CHAPITRE 3 : Proposition d'approches de solution et autres suggestions.....	31
Section 1: l'insertion des heures de lecture dans le programme d'enseignement scolaire et propositions de méthodes pour la mise en œuvre...	32

1-1.L'insertion des heures de lecture dans le programme scolaire.....	32
1-2.Proposition de méthodes.....	35
1.3. Tableaux récapitulatifs.....	37
Section 2: Autres suggestions.....	38
2-1.A l'endroit des apprenants et enseignants.....	39
a-Aux apprenants.....	39
b- Aux enseignants.....	39
2-2.A l'endroit des parents et des décideurs du système éducatif.....	40
a-Aux parents d'élèves.....	40
b- Aux acteurs du système éducatif.....	40
Conclusion.....	43
Références bibliographiques.....	44
Annexes.....	45